



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

A la suite d'une convocation en date du 08 décembre 2020, les membres composant le Conseil Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 14 décembre 2020 à 18h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **38**

Mesdames, Messieurs, Germain DERUDDER, Sabrina HASSINGER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEUGEBAUER, Joël NIEDERLAENDER, Roland ROTH, Francis SCHORUNG, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Roland GLODEN, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Hubert BUR, André DUPPRE, Pierre LANG, Bernard PETRY, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Philippe SCHUTZ, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, Pierre THIL.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : **1**

Madame Simone RAMSAIER représentée par Josette KARAS,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : **8**

Messieurs, Alexandre CASSARO a donné procuration à Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN a donné procuration à Jean-Claude HEHN, Guy BORN a donné procuration à M. Jean MEKETYN, Pascal HELFENSTEIN a donné procuration à M. Salvatore COSCARELLA, Emmanuel SCHULER a donné procuration à M. Jean MEKETYN, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Christian CLEMENT a donné procuration à Roland GLODEN, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Roland ROTH.

✓ Excusés : **6**

Madame, Messieurs, Mireille CINQUALBRE, Pascal LAUER, Didier ZYMNY, Cyrille FETIQUE, Régis GAY, Jean-Paul TINNES,

✓ Absents : **2**

Madame, Monsieur, Chantal PLATTE, François GATTI

09. FINANCES



OBJET : UTILISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2021

Le Conseil Syndical,

EXPOSE que le Sydeme devra peut-être faire face à des dépenses d'investissement à régler en attendant le vote du budget primitif 2021. Considérant les dépenses inscrites et votées en 2020, les montants qu'il conviendrait de retenir en autorisation de dépenses 2021 figurent dans le tableau ci-dessous :

Chapitre	Article	Libellé	Inscription BP 2020	%	Total 2021 pour autorisation
	2031	Frais d'études	38 000	25 %	9 500
Total 20		Immobilisations incorporelles	38 000	25%	9 500
	2128	Agencement et aménagements d'autres terrains	115 000	25 %	28 750
	2131	Bâtiments	6 000	25%	1 500
	2135	Installations générales, agencements, aménagements	56 000	25%	14 000
	2153	Installations à caractère spécifique	305 500	25%	76 375
	2155	Outillage industriel	192 000	25%	48 000
	2181	Installations générales agencements et aménagements	7 300	25 %	1 825
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	33 200	25%	8 300
	2188	Autres	5 000	25%	1 250
Total 21		Immobilisations corporelles	720 000	25%	180 000
	2315	Installation matériel outillage technique	320 000	25%	80 000
Total 23		Immobilisations en cours	320 000	25%	80 000
		Total	1 078 000	25%	269 500

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

47 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

Décident

- D'autoriser le Président à engager les dépenses d'investissement dans les limites exposées ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 14 décembre 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le...**21 DEC. 2020**.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ...**21 DEC. 2020**.....

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE
21 DEC. 2020
COURRIER ARRIVÉ

